

n°1 - La lettre de l'observatoire des anomalies génétiques

L'observatoire des anomalies génétiques a été officiellement présenté lors des 34ème journée de la recherche équine en mars 2008.

POURQUOI la création d'un observatoire des anomalies ?

Les anomalies héréditaires sont un risque normal de la recombinaison des gènes lors de la fécondation. Elles sont à l'origine de troubles du développement ou de maladies dans toutes les espèces animales, dont les équins.

Individuellement, ces anomalies sont le plus souvent extrêmement rares, ce qui les rend **difficile à détecter**, et ce qui explique qu'elles passent généralement inaperçues. L'utilisation massive des meilleurs reproducteurs par l'insémination permet, mieux que nul autre procédé, de diffuser des progrès génétiques importants pour l'ensemble d'une population MAIS peut aussi contribuer à y répandre une anomalie génétique.

Pour contrôler, voire enrayer leur diffusion, il est **nécessaire de décrire les anomalies rencontrées dans les populations** afin de les identifier sans confusion, et de connaître leur déterminisme génétique.

Les Haras nationaux ont été contactés par Gérard GUERIN, chercheur en génétique moléculaire équine (INRA, Jouy-en-Josas), suite à ses difficultés pour obtenir des informations de terrain sur des anomalies, des affections et des problèmes pouvant avoir une origine génétique.

OBJECTIF de fonctionnement

L'objectif est de fonctionner pour commencer sur le même principe que l'observatoire mis en place il y a quelques années chez les bovins où les mêmes problèmes sont rencontrés. Une fiche de description phénotypique des anomalies ont été préalablement établies et mise à disposition des partenaires. 1 700 fiches ont ainsi été rassemblées en 5 ans et ont permis entre autre la suspicion d'une origine génétique pour l'atrésie du colon.

L'objectif principal visé chez les équidés via la mise en place d'un tel observatoire consiste en l'animation d'un réseau pour l'épidémiosurveillance et la gestion des anomalies d'origine génétique dans l'espèce équine.

ANIMATION du réseau

Les premières étapes dans l'animation de ce réseau ont été les suivantes :

- Elaboration d'une fiche descriptive des anomalies (ci joint) ;
- Information auprès des Haras nationaux, des vétérinaires (via AVEF, RESPE, identificateurs) et des associations nationales de race ;
- Centralisation et consolidation des premières informations collectées ;
- Parution dans Equ'Idée d'un article de Stéphane CHAFFAUX (INRA Jouy-en-Josas) sur les maladies génétiques (ci joint) ;

- Edition de la première lettre d'information de l'observatoire de anomalies génétiques équines.
- Mise en ligne d'un lien vers la fiche de l'observatoire sur les sites Internet :
 - du RESPE (réseau d'épidémiologie-surveillance des pathologies équinées) <http://www.respe.net> accès réservé aux vétérinaires équins.
 - des Haras nationaux <http://www.haras-nationaux.fr> accessible à tous.

Les étapes suivantes :

- Relance auprès des différents partenaires du réseau → certains contacts téléphoniques ont été établis (excellent réflexe !) ... dans tous les cas, n'oubliez pas de m'adresser la fiche descriptive du cas d'anomalie rencontrée par fax, mail ou courrier !
- Présentation de la génétique moléculaire (G. GUERIN de l'INRA de Jouy-en-Josas) et de la mise en place de l'observatoire lors du prochain congrès de l'AVEF)
- Réunion avec les chercheurs en génétique moléculaire pour faire un premier point sur les remontées du terrain ;
- Etudier la possibilité de mettre en ligne sur INTERNET des documents de l'observatoire → améliorer la diffusion de l'information.

**MERCI à ceux qui m'ont déjà contactée dans le cadre de l'observatoire et
MERCI à tous pour de votre implication future ... !**

**Vers une meilleure
connaissance du génome ...**



Sophie DANVY
Les Haras nationaux
Service Recherche et Développement
Jumenterie du PIN
61310 EXMES
sophie.danvy@haras-nationaux.fr
tél. : 02 33 12 12 08
fax. : 02 33 35 58 93